

Personne compétente en radioprotection - Passerelle - Niveau 2 - Secteur industrie Option sources non scellées vers Secteur industrie Option sources scellées

Code référence : 81A

OBJECTIFS

Exercer les missions de la personne compétente en radioprotection (PCR) conformément aux articles R4451-110 et suivants du Code du travail :

- énoncer et définir les grandeurs et concepts fondamentaux utiles pour la radioprotection, en radioactivité, interactions effets biologiques des rayonnements ionisants ;
- énoncer les principes de la radioprotection, les moyens de protection et de contrôle ;
- appliquer les dispositions prévues par la réglementation relative à la protection des travailleurs ;
- utiliser les appareils de détection des rayonnements ionisants adaptés aux situations de travail rencontrées ;
- effectuer des calculs de débits de doses et de protection en fonction des situations rencontrées ;
- évaluer les risques radiologiques et réaliser les analyses des postes de travail adaptées aux situations rencontrées ;
- mettre en œuvre le zonage d'une installation et les contrôles de radioprotection ;
- appliquer les procédures relatives à la gestion des situations radiologiques dégradées ;
- assurer les missions relatives à la formation et à l'information des travailleurs sur le risque radiologique.

PUBLIC

Toute personne disposant d'un certificat de PCR niveau 2 secteur Industrie option Sources scellées en cours de validité, et désirant étendre la portée de son certificat au niveau 2 secteur Industrie option Sources non scellées. Cette formation est adaptée à l'utilisation de sources scellées, de générateurs X et d'accélérateurs de particules. NB : L'inscription inclut un accès pendant 3 mois à une formation à distance sur les fondamentaux de la radioprotection, utile pour la préparation avant la venue à l'INSTN ou pour aider la PCR à exercer ses missions de formation et de communication.

PRÉ-REQUIS

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique.

CERTIFICATION

Cette formation répond à l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation.

La réussite au contrôle de connaissances donne lieu à la délivrance d'un certificat valide 5 ans. Ce contrôle est constitué de trois épreuves : épreuve écrite (30 % de la note finale), contrôle continu (30 % de la note finale), épreuve orale comportant des analyses de cas pratiques (40 % de la note finale).

Cette formation correspond à une certification recensée à l'Inventaire de la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle). Elle est éligible au CPF (Compte personnel de formation) sur la liste CPNE (Commission paritaire nationale de l'emploi)

d'une ou plusieurs branches professionnelles et/ou sur la liste interprofessionnelle de la CPNAA (Commission paritaire nationale d'application de l'accord).

CONTENU

Analyses de risque et études de postes de travail, mise en place d'un programme de contrôles, co-activité, utilisation d'appareils de détection et débitmètres, technologie des équipements de protection, calculs de doses en exposition externe et interne, gestion de situations incidentelles, réglementation du transport, décontamination, missions de formation et information.

Contrôles de connaissances : épreuve écrite, contrôle continu, épreuve orale.

MÉTHODE

Exposés, travaux dirigés et pratiques, études de cas, mises en situation. Evaluation formelle des acquis. Groupe limité à 12 participants.

La formation inclut des travaux pratiques mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants et/ou des visites d'installations en zone réglementée ; se conformer aux recommandations mentionnées dans les conditions de vente.

PRIX PUBLIC - 2018

1660 €

DURÉE - 2018

4 jours (25 heures et 30 minutes)

LIEU ET DATE - 2018

Saclay

- 26-29 mars 2018
- 18-21 juin 2018

COORDINATION - 2018

Responsable(s) pédagogique(s) :

Saclay

M. Philippe MASSIOT
philippe.massiot@cea.fr
Tél. +33 1 69 08 59 01

CONTACT - 2018

Organisatrice(s) formation :

Saclay

Mme Chantal FERAN
chantal.feran@cea.fr

Tél. +33 1 69 08 58 15

PRIX PUBLIC - 2019

Nous consulter

DURÉE - 2019

4 jours (25 heures et 30 minutes)

LIEU ET DATE - 2019

Saclay

- 25-28 mars 2019
- 11-14 juin 2019
- 14-17 octobre 2019

COORDINATION - 2019

Responsable(s) pédagogique(s) :

Saclay

M. Philippe MASSIOT
philippe.massiot@cea.fr
Tél. +33 1 69 08 59 01

CONTACT - 2019

Organisatrice(s) formation :

Saclay

Mme Jennifer VIBERT
jennifer.vibert@cea.fr
Tél. +33 1 69 08 58 15